Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 128 Cote : 11NUM/1R1319_01

FICHE CRIEE le 3/2/13

1072

Nom : Bouvier

Prénoms : François Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1072

Classe de mobilisation : 1897

ÉTAT CIVIL.

Né le 2 août 1877, à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieux, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche, canton de Heyrieux, département de l'Isère, profession de cocher

fils de Georges et de Chopard Suzanne, domiciliés à St Georges d'Espéranche canton d'Heyrieux, département de l'Isère

N°. 71 de tirage dans le canton d'Heyrieux

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils châtains
yeux châtains, front ordinaire
nez moyen, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 70 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 ; militaire (2). ____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

Compris dans la 1 ° partie de la liste du recrutement cantonal (____ ° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

1/ Incorporé le 15 Novembre 1898 N°m. 7687
Arrivé au Corps et Soldat de 2e classe le dit jour
Envoyé en disponibilité le 30 Novembre 1899 (étant
devenu postérieurement à son incorporation, dispensé art. 21
(père au service)
Certificat de bonne conduite : Accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er Novembre 1901

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

1/ Régiment d'Infanterie Lyon-Vienne
Mis le 15 février 1919, en congé illimité de démobilisation 2e échelon - N° 6621
par le dépôt du 158ème Régt d'Infanterie
se retire à Cruzy près Givors (Rhône) Mangeur de pain
Passé en domicile dans la subdivision du Rhône Central
le 10 Janvier 1923 EM 887

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 355

2/ A accompli une 1re période d'exercices dans le 98e Régt d'Infanterie
du 30 mai au 21 Juin 1904
A accompli une 2e période d'exercices dans le 99e Régt d'Infanterie
du 19 Août au 15 7bre 1907
Passé dans l'armée territoriale le 1er Octobre 1911

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

1/ Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale 336
Du 1er août 1914 arrivé au corps le 3 Août 1914
Passé au 141e Régiment d'Infie le 1er juillet 1917 — 5/ Mis en sursis
Rappelé jusqu'à nouvel ordre, Mrs Berger Cadet, Pilet (Hannes) briqu
retraitants à Bollène à partir du 18 Décembre 1915 (Dn Cn Mne
des Mines du 14 juillet 1915.) Sursis expiré par démobilisation

2/ A accompli une période d'exercices dans le 109e Régt d'Infanterie
du 1er au 4 Août 1912
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le 10 Novembre 1925 et rentré le 26e jour
Campagne contre l'Allemagne (Intérieur simple) du 3 Août 1914 au 6 Octobre 1914 (Aux Armées N. d. Est) du 7 Octobre 1914 au 17 X bre 1915

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

		Numéro du Régt ou de la subdivision de Région
Dans l'armée active.	30e Régiment d'Infie	
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	Régiment d'Infie Vienne	86665
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	109e Régt d'Infie 141e Régt d'Infie	180 8894
	AFFECTATIONS d'après guerre 99 Régt d'Infanterie	

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.
9 Janvier 1901	St Georges d'Espéranche	Rhône BC	R
6 Déc. 1902	Pte Genis Laval (Rhône)	Rhône BC	R
	Décines		
25 Novembre 1904	Meillers, hameau Galle	Rhône BC	R
7 Janvier 1906	Roches la Molière	Montbrison	R
20 Août 1908	Rue Confortin (3e étage droite) Lallier, épicerie	Romans	R
	à l'épicerie du Lac		
28 Oct. 1910	St Georges d'Esperanche	Vienne	R
19 Xbre 1911	Mr Roby aux Granges	Rhône	R
24 Mai 1912	Guiguay, rue Neuve	Blois	R
	Chez Richard		
10 Janvier 1923	Guichard Cruzy	Rhône BC	D
	30e Rivière		

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Novembre	1er Novembre	1er Novembre	1er Novembre
	1901	1911	~~1917~~	~~1923~~
		1er OCTOBRE	1er OCTOBRE	1er OCTOBRE
			1918	1925

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1830.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)